



Vers une approche Knowledge management du SCF¹: Regards critiques sur l'état de fonctionnement du normalisateur comptable en Algérie.

Jamel BENZIADI*
*Maitre Assistant à l'ESC Alger

Mohamed BOUHADIDA**
**Professeur à l'ESC Alger

Date de Réception : 22/10/2018 ; Date de révision : 11/02/2019 ; Date d'acceptation : 22/04/2019

ABSTRACT

The Algerian Accounting Standards –referential- (SCF) adopted in 2007 and applied in 2010 was fully inspired from the International Accounting Standards (IAS/ IFRS) which were applied by the European Union in 2005. At that time the SCF does not represent any differences compared to the International referential.

Whereas, the International Standard Setter was obliged to model and revise the standards and their interpretations according to the evolution of the environment while the national Standard Setter did not support any kind of modification or revision, which widened the gap between the two standards setters. This disconnection is due to the lack of management and identification of knowledge and know how, as well as the lack of means of collecting, sorting and dissemination of knowledge by the national normalizer.

This article brings a contribution to the exploitation of knowledge management by the CNC, in order to reduce the gap between the National and International Normalizer at least at the informational level.

Knowledge Management allows each of the Stakeholders (accountants, financial auditors, creditors, shareholders, ...) to know and to share his / her Knowledge and his/ her regardless of his/ her location, and training origins. This approach will not only help us to develop our knowledge and know- how but also helps us to speak the same accounting and financial language.

JEL classification : M410 , M410, M150

Résumé

Le référentiel comptable algérien (SCF), adopté en 2007 et appliqué à partir de 2010, a été intégralement inspiré du référentiel comptable international IAS/IFRS dans sa version de 2005 appliquait par l'union européenne. A cette époque le SCF ne représentait pas de divergences significatives par rapport au référentiel international. Toutefois, le normalisateur comptable international se voit dans l'obligation de modeler et de réviser ses normes et leurs interprétations en fonction de l'évolution de son environnement. Alors que, le normalisateur comptable national n'a pas introduit, dans sa politique d'adoption des normes, ce processus de révision, ce qui a creusé, davantage, l'écart entre les deux référentiels à cause d'une déconnection due à l'absence d'un mécanisme captage et gestion des connaissances, ainsi que l'absence de moyen de collecte, de tri et de diffusion de ces connaissances de la part du normalisateur algérien. Cet article apporte un éclaircissement sur le rôle de cet approche Knowledge Management (KM) si elle est adopté par le CNC dont l'objectif est de réduire l'écart entre le normalisateur national et international, du moins sur le plan informationnel. Le KM permet à chacune des parties prenantes - organismes professionnels et autres - de

¹ Système Comptable et Financier, Adopté en Algérie par la Loi 11-07 du 25 Novembre 2007. Système qui s'inspire fortement du référentiel comptable international IAS/IFRS

Vers une approche Knowledge management du SCF (pp :16-29)

connaître et de partager ses connaissances et ses savoirs faire, et ce quelque soit sa localisation et sa formation d'origine. Cette démarche va permettre non seulement de développer nos connaissances et notre savoir-faire, mais également de parler le même langage.

Mots clés : Knowledge management ; SCF; normalisation internationale ; normes IAS/IFRS ; comptabilité

JEL classification : M410 , M410, M150

* Jamel BENZIADI

Introduction

Depuis sa création en 1973, l'International Accounting Standards Committee (IASC), devenu en 2001 Board (IASB), n'a pas cessé de porter d'améliorations sur les normes déjà adoptées, pour qu'elles s'adaptent mieux aux besoins des différentes parties prenantes. Cette situation se révèle dans le nombre de normes réellement applicables. Si celles déjà adoptaient et développaient dans le temps étaient classées dans un ordre de 1 à 41, il n'en reste au 1^{er} janvier 2017 que 27 normes IAS réellement applicables, ainsi que de nouvelles normes IFRS au nombre de 17 adoptées par l'IASB depuis 2001, dont 12 applicables à l'ouverture des comptes de l'exercice 2017 ; il en est de même pour les interprétations (SIC et IFRIC). Ce caractère mouvant et non figé des normes IAS/IFRS, auquel doivent se rattacher l'ensemble des normalisateurs nationaux et/ou régionaux, oblige ces derniers de s'adapter aux évolutions de leur environnements de plus en plus instables.

L'Algérie comme beaucoup d'autres pays émergents, a adopté, en novembre 2007, un système comptable financier inspiré fortement des normes IAS/IFRS.

Néanmoins, ce choix avait un coût à gérer et implique des engagements du normalisateur comptable national (CNC) vis-à-vis les différentes parties prenantes.

En termes de coût, les connaissances cumulées autour des normes IAS/IFRS actuelles et futures constituent un savoir et un savoir-faire, que seules les organisations connectées à l'IASB, via l'instauration d'une structure de veille stratégique, qui pourront tirer profit en captant, puis capitalisant, tout ce qui est produit à l'international et adapté à leur contexte. Ceci implique également un coût social à prévoir dans ce projet de gestion des changements,

Le CNC se trouve dans l'obligation d'agir, avec autrui, sur les différents sujets à débattre. Les parties prenantes, essentiellement internes, expriment leur fidélité à cet organisme seulement si ce dernier serait en mesure d'être à jour et d'agir devant les nouveautés comptables internationales.

Seule une nouvelle approche à base de KM pourrait assurer à notre CNC d'honorer ses engagements et de gérer efficacement le coût d'alignement du SCF aux normes IAS/IFRS.

1. Analyse des origines du gap entre CNC et IASB :

La version IAS/IFRS ayant fait objet de préparation du SCF en 2007 était celle appliquait par l'union européenne en 2005 lors de son passage aux IAS/IFRS. A cette période, le SCF ne présentait pas de divergences significatives par rapport aux normes de l'IASB.

Le caractère mouvant marquant le fonctionnement de cet organisme, basé sur la concertation des différentes parties prenantes internationales (Normalisateurs, professionnels, autorités de marchés financiers,...etc) aboutissant chaque deux années à des améliorations des IAS/IFRS et/ou de leurs interprétations SIC et IFRIC, oblige cet organisme de modeler son package de normes pour atteindre, presque, le consensus des acteurs.

Depuis son choix de s'aligner aux IAS/IFRS, le CNC se trouve dans l'incapacité, du moins à ce jour, d'assurer un suivi des connaissances nouvelles en matière de normes comptables internationales. Ceci dit, le CNC a publié, depuis novembre 2007, un ensemble de lois et des orientations assurant le passage de l'ancien référentiel au nouveau SCF, sans toutefois que celles-ci pouvaient être au diapason des mises à jour introduites aux normes IAS/IFRS.

Vers une approche Knowledge management du SCF (pp :16-29)

De part sa responsabilité légale et sa position de normalisateur comptable de premier ordre en Algérie, le (CNC) a pour objet essentiellement : la coordination et la synthèse de la recherche et de la normalisation comptable et des applications y afférentes. Il peut aussi connaître de toutes questions se rapportant à l'application des normes. Il peut être consulté par les commissions des assemblées élues, les organismes, sociétés ou personnes intéressés par ses travaux.

Ces missions lui incombent la responsabilité de communiquer une information utile et pertinente, et de la mettre à la disposition de toute personne concernée par les travaux de normalisation comptable en Algérie.

Quant au processus d'élaboration des normes, l'IASB a inclus dans sa politique d'adoption des normes, que celles-ci, si besoin justifié, soient améliorées. On peut lire à ce titre, «...des projets de mise en œuvre comme des projets de recherche, ainsi que des activités continues qui visent à déterminer comment les dispositions des normes existantes en matière de présentation et d'informations à fournir peuvent être améliorées »². D'ailleurs, ce processus d'amélioration continue marque, aujourd'hui, les organisations les plus efficaces qui ne cessent d'évoluer et de s'adapter aux changements de leur milieu. Les organisations socio-professionnelles, à l'instar de l'IASB, ne dérogent pas à cette règle.

Depuis 2005, plusieurs modifications ont été introduites dans les normes IAS/IFRS.

En mai 2008, l'IASB a publié³ 35 modifications contenant des améliorations réparties entre : changements de présentation, de comptabilisation et d'évaluation, ou d'ordre terminologique et rédactionnel. Les normes concernées par ces améliorations entre 2006-2008 sont les IAS: 1,2,7,8,10,16,19,20,23,27,28,31,32,34,36,38, 39,40 et 41. Et en normes IFRS : 1,5 et 7

Pour ne citer qu'un seul exemple de divergence issue de cette déconnection du CNC de l'IASB, l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs :

En SCF, l'évaluation à la juste valeur fait référence à la valeur du marché sous condition qu'il soit actif.

En revanche, l'IASB à travers une nouvelle norme IFRS 13 publiée en Mai 2011, évoque deux types de marchés, à savoir le marché principal et le marché le plus avantageux, ainsi que l'évaluation à la juste valeur dans un marché actif ou inactif.

Ce qui ressort de cette divergence, que l'évaluation à la juste valeur selon le SCF est très limitée, ce qui cause des problèmes en matière d'évaluation ou de réévaluation, alors que la norme IFRS 13 donne plus de possibilités et de perspectives d'évaluation à la juste valeur.

Ce qui s'est produit pour l'évaluation à la juste valeur est valable pour un bon nombre de normes IAS/IFRS, sous d'autres angles de modifications. Tel est le cas des normes IFRS 8, IAS 12, IAS 19, IAS 24, IFRS 2, et autres. L'absence d'alignement, dans le temps, de notre SCF avec celui de l'IASB, ne cesse d'élargir le gap entre les deux normalisateurs.

Si on se limite uniquement à cet intervalle de temps : 2006 à 2017, on est devant plus de 80 modifications exposées à la version des IAS/IFRS de 2005, auxquelles aucune mise à jour de notre SCF n'a été effectuée. Ce retard

² IFRS & CPA CANADA., « Exposé-sondage, Initiatives concernant les informations à fournir » (Projet de modification d'IAS 7), Janvier 2015.

³http://www.focusifrs.com/ameliorations_annuelles_2006_2008_des_ifrs, date de consultation 25/12/2014.

Vers une approche Knowledge management du SCF (pp :16-29)

cumulé n'aura comme conséquence qu'alourdir la mission du CNC pour qu'il se mette au diapason des ajustements d'améliorations qualitatives réalisées par l'IASB.

Ce processus d'amélioration continue des normes IAS/IFRS, s'ouvre sur de multiples chantiers de comptabilité et de finance qui inquiètent la société internationale dans ses volets économiques et affaires. Pour indication, les sujets marquant l'ère d'après crises financières de 2008, qui préoccupent la société internationale, intéressent aussi, et fortement, les deux géants de la normalisation comptable internationale: le FASB pour les USGAAP et l'IASB pour les IAS/IFRS.

Parmi les sujets tabous sur lesquels ces deux organismes ont concentré leurs efforts, on trouve⁴: la consolidation, les instruments financiers, les normes sur l'évaluation à la juste valeur, présentation des états financiers, et autres sujets jugés, trop complexes, exhortés surtout après la crise financière. « l'IASB a dû tenir compte des réactions des autorités de réglementation, des investisseurs et des institutions financières relativement à l'incidence de la non-liquidité des marchés sur la détermination de la juste valeur »⁵. Ces nouvelles améliorations, retiennent une approche nouvelle en matière d'évaluation répondant mieux aux attentes des différents acteurs.⁶

Idem pour l'IAS 1, qui a introduit la notion de résultat global en présentant séparément le compte de résultat, et les autres éléments du résultat global, les variations de capitaux propres de la période, autres que celles résultant de transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité.⁷

Pour la reconnaissance des revenus selon l'IAS 18, l'IASB souhaite préciser en particulier les règles de comptabilisation, dans le cas de transactions à composantes multiples. Pour tenir compte de ces préoccupations, l'IFRS 15, nouvellement adoptée, est l'aboutissement d'un projet commun entre l'IASB et le FASB entamé en 2002. « Les entités peuvent choisir d'appliquer la norme de façon rétrospective ou d'utiliser une méthode modifiée dans l'année de première application »⁸. Les chantiers d'autres IAS sont à l'étude actuellement.

Ainsi, les émetteurs et utilisateurs de comptes IFRS doivent se maintenir en veille permanente pour absorber les changements issus de nouvelles normes IAS/IFRS et leurs interprétations.

L'objectif de cette citation chronologique est loin de déceler l'exhaustivité des changements introduits dans les normes IAS/IFRS. Elle est beaucoup plus orientée vers une réalité marquant le mode opératoire de l'IASB ou du FASB: celle de l'amélioration continue, intégrée comme processus incontournable d'adaptation aux changements.

Devant ce rythme accéléré de l'évolution des événements, les organismes chargés de la communication comptable, n'ont d'autres choix que d'instaurer à leur niveau des structures de veille stratégique comptable. Il semble à l'état actuel qu'une approche Knowledge Management est la mieux appropriée pour répondre à une telle préoccupation.

⁴ DELOITTE., « Pleins feux sur les IFRS, L'IASB et le FASB modifient leur stratégie de convergence », Bureau mondial des IFRS, 2010, p3.

⁵ STEPHEN SPECTOR, « Norme comptable internationale 39 (IAS 39), Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation », revue le Reper CGA Canada 2010, p 2

⁶ DEMARIA S., HEEM G., « L'évolution du lien entre les normes comptables et prudentielles : une analyse du point de vue parties prenantes du secteur bancaire », Laboratoire GREDEG UMR CNRS 7321, 2014, p11.

⁷ KPMG., « Application des normes IFRS par les sociétés foncières cotées françaises et européennes Principales options retenues et incidences sur la présentation des comptes » 4ème édition –décembre, 2010, p18.

⁸ DELOITTE., « Secteur des produits industriels: Une vision claire des IFRS perspectives sectorielles sur IFRS 15 », juillet 2014, p1.

Vers une approche Knowledge management du SCF (pp :16-29)

Les incidences, à terme, de la déconnection de notre référentiel SCF par rapport aux IAS/IFRS, n'ont d'effet qu'à agrandir et d'élargir ce gap faisant apparaître des utilisateurs locaux et nationaux n'ayant pas les mêmes connaissances et le même savoir faire que leur homologues internationaux, alors qu'ils appartiennent aux mêmes catégories des professionnels en audit, en comptabilité et en finance.

Le jour où les entreprises étrangères seront cotées sur le marché boursier d'Alger, alors qu'elles sont habituées à présenter leur états financiers en version IAS/IFRS, elles trouveront des difficultés d'accéder à ce marché, faute d'absence, au niveau de la COSOB⁹, de professionnels pouvant valider les états financiers de ces entreprises pour la simple raison, que leur connaissances sont dépassées par rapport à celles acquises par leur confrères pratiquant les IAS/IFRS.

Le schéma ci-dessous (figue 1) retrace la genèse des écarts (Gap) entre le SCF promulguait en 2007 et s'inspirait des IAS/IFRS, mais qui reste, aujourd'hui, déconnecté de celles-ci, produisant ainsi un gap grandissant.

2. Pourquoi faut-il réduire – ou éliminer- ce gap ?

A terme, ce gap engendrera de multiples incidences aussi bien sur les individus que sur la société dans sa globalité sur les dimensions: économiques, financières, sociales, culturelles voire même de savoir faire, lequel est défini comme « un ensemble des connaissances nécessaire pour réaliser une tâche précise »¹⁰. A titre indicatif, les incidences suivantes peuvent être relatées pour en témoigner:

Nos formations supérieures en LMD¹¹ qui avaient tracé comme objectif la mobilité internationale, aussi bien des étudiants, des enseignants que des chercheurs, facilitant leur insertion dans les universités du monde. Ces objectifs ne pourront être atteints, du moins efficacement, faute de non asymétrie des connaissances dispensées par nos enseignants et acquises par nos étudiants par rapport à leur homologues dans le reste du monde, essentiellement occidentaux, ayant opté pour le référentiel IAS/IFRS actualisé et à jour;

Nos professionnels (évaluateurs financiers, auditeurs, experts comptables, commissaires aux comptes, comptables,...), eux aussi, ne seront plus en mesure d'assurer leur tâches, si celles-ci leur seront confiées par des partenaires étrangers exigeant l'application du référentiel IAS/IFRS actualisé, car celui qui ne détient pas le savoir ne peut ni le pratiquer ni le transmettre ;

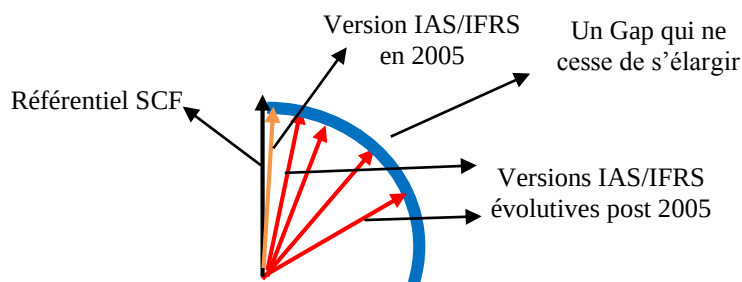
Quant aux investisseurs et actionnaires, ils ne trouveront plus d'objectivité dans la comparaison des états financiers publiés par des entreprises algériennes appliquant le SCF, avec ceux des entreprises étrangères appliquant un référentiel IAS/IFRS actualisée ;

⁹ Commission d'Organisation et de Supervision des Opérations de Bourse

¹⁰ RENE-CHARLES TISSEYRE., *Knowledge Management : Théorie et pratique de la gestion des connaissances*, HERMES sciences publications, 1999, p6.

¹¹ Licence Master Doctorat, système de formation supérieure, a été introduit en Algérie en 2004, par le décret exécutif n° 04-371 du 21 novembre 2004 portant création du diplôme de licence «nouveau régime» et ce, en application de la loi 99-05.

(figure 1) : Genèse du Gap entre SCF et normes IAS/IFRS



Source : Conçue par les auteurs

Afin d'être à l'actualité des changements introduits par l'IASB et faire un penché sur l'évolution du cadre réglementaire interne, le CNC doit instaurer une structure de veille à base KM qui pourrait redresser ce gap, issu de cette déconnection.

Néanmoins, ce rapprochement des IAS/IFRS n'exclut pas l'existence des divergences entre normes locales et normes internationales. Ces dernières sont conçues et admises dans un contexte économique et socio-culturel marqué par la dominance des économies puissantes avantageuses aux sociétés à tendances purement capitalistes. A la lecture des différentes composantes du référentiel IAS/IFRS, les empreintes d'une culture, d'une réglementation et d'un environnement économique occidental sont suffisamment apparentes reflétant ainsi que ces normes ont été aménagées à la convenance de chacun des pays membres à l'IASB ou au FASB.

Cet état de lieu ne remet pas en cause l'objectif d'un rapprochement des pratiques IAS/IFRS. Celles-ci peuvent être adaptées aux différents environnements. Se connecter, donc, n'est pas l'équivalent d'être absorbé, par contre se déconnecter c'est d'accepter de se perdre dans un monde évolutif.

Ce mode d'emploi va mettre en garde les chercheurs et professionnels comptables locaux sur toutes les éventualités de perdre les repères nécessaires dans toute discussion d'échange des savoirs et des savoir-faire avec autrui.

Certains pays, comme la France ou le Canada, produisent, périodiquement, un bilan des divergences entre normes IFRS et normes Françaises ou Canadiennes. Ce processus de suivi des changements, met les professionnels au diapason des IAS/IFRS. « Prenons l'exemple du goodwill, qui est nécessairement amorti en règles françaises alors qu'il ne doit plus l'être en normes IFRS depuis la parution de la norme IFRS 3 (...). En effet, la différence sur l'amortissement du goodwill crée une divergence entre le référentiel français et les grands référentiels internationaux que le normalisateur voudra faire disparaître: l'information financière doit être comprise du plus grand nombre. C'est pourquoi un groupe de travail du CNC (Français) se penche actuellement sur la question »¹².

Un travail analogue est exigé du CNC Algérien qui commence par la mise en place d'une structure de veille stratégique, qui pourrait rendre les connaissances et les savoirs faire, échangés et partagés à l'international.

¹² MARION C., « IFRS ET CRC 99-02, où est la liste des différences? pourquoi cette liste n'existe pas? », Revue Française de Comptabilité, N° 380, septembre, 2005, p31.

3. A la recherche d'une méthode de rapprochement des normes.

L'intelligence économique, veille stratégique et KM, sont autant de notions fortement exploitées et souvent combinées, pour servir aux besoins de gestion des savoirs faire d'une organisation face à un environnement en perpétuel changement.

Si l'intelligence économique s'intéresse aux modes organisationnels des informations stratégiques sur l'environnement des organisations, le KM, quant à lui, va au-delà de ces informations et ajoute une dimension "interne" sur les processus, générant la compétence et le savoir humain que l'organisation représente¹³.

L'approche KM semble la mieux appropriée, pour combler les écarts creusés avec le temps entre communautés professionnelles, par sa capacité de capter toute information utile à l'organisation, puis l'enrichir, la capitaliser et l'échanger avec les autres partenaires, pour qu'elle puisse atteindre une certaine maturation et devient une expérience cumulée, approuvée et donc un savoir faire échangé.

Il ressort que l'adoption du KM se présente comme approche régulatrice, par excellence, de ce gap SCF-IAS/IFRS, d'autant plus qu'elle a fait ses preuves dans des situations similaires dans l'histoire récentes des entreprises: INTEL, géant mondial du microprocesseur, a choisit une méthode de personnalisation basée sur le tutorat dans le cadre de son projet de gestion des connaissances¹⁴ ; la SNCF, quant à elle, a opté pour une approche KM pour mettre à jour son référentiel documentaire, (...). Le groupe Aérospatiale Matra concerne la mise en place d'un outil de veille collaborative entre les Centres d'Information Documentaire (CID) et les membres du réseau de recherche (R&T). Ainsi que d'autres expériences¹⁵.

4. Définition du Knowledge Management

Sans relater les origines du terme KM et son évolution, nous avons ciblé les travaux récents des auteurs d'après l'ère des définitions et des débats sur le KM et ses liens, avec les notions de veille stratégique et l'intelligence économique¹⁶. En fait, il existe plusieurs définitions qui se complètent et aboutissent à ce que la notion de KM soit perçue comme «La gestion des activités qui se focalisent sur le développement et le contrôle des connaissances dans l'organisation pour remplir des objectifs organisationnels»¹⁷.

Toutefois, une définition qui nous semble baliser l'histoire de l'évolution du terme KM, c'est celle qui la considère comme «un ensemble de moyens et de méthodes destinés à mieux utiliser les savoirs et les connaissances potentiellement accessibles à une organisation dans l'objectif d'améliorer ses capacités de Mémorisation, d'Apprentissage, de Collaboration et d'Innovation à travers une meilleure gestion de ses actifs intellectuels et informationnels».¹⁸

Le KM est conçu comme une méthode managériale pour la gestion de la connaissance, qui comporte les cycles de perception des informations ciblées, jusqu'à leur partage -en interne et en externe- sous forme de connaissances acquises en vue d'atteindre l'objectif initialement fixé.

La définition la plus proche à cette récapitulation des définitions du KM, c'est celle donnée par Mbengue A. Pour lui, le KM est «une démarche volontariste souvent explicite et systématique de valorisation

¹³ GORIA S., « Knowledge Management & Intelligence Economique : Deux notions aux passés proches et aux futurs complémentaires », Université du Sud Toulon Var, Journal en ligne ISDM, N°27, 2006.

¹⁴ JOCHEMCZAK F., «Knowledge management et partage des connaissances», Institut International de Commerce &Distribution & Université de Lille 2, septembre 2005,p34.

¹⁵ www.cigref.fr, Gérer les connaissances Défis, enjeux et conduite de projet, OCTOBRE 2000, PP 22-28

¹⁶ GORIA, Stéphane, Op.cit, p3.

¹⁷BRUNEAU J.M. & PUJOS J.F.,«Le management des connaissances dans l'entreprise: Ressources humaines et systèmes d'informations, Editions d'Organisation.,1992.

¹⁸ GORIA Stéphane, Op.cit, p5.

Vers une approche Knowledge management du SCF (pp :16-29)

des ressources immatérielles de l'entreprise. Cette démarche intègre des activités de création, de recueil, d'organisation, de diffusion et d'exploitation des savoirs explicites et tacites utiles à l'entreprise»¹⁹.

Pour mettre en application une telle démarche KM, il est nécessaire d'inclure non seulement les ressources immatérielles et matérielles qui recouvrent l'ensemble des supports véhiculant les bases de données, les informations, les connaissances et compétences de l'organisation, mais également la forte adhésion du sommet du management dans cette démarche créative.

Aux termes de cette notion KM, la responsabilité est partagée entre l'IASB et le CNC du moment où la première monopolise un savoir et un savoir faire destiné à l'international et qui devrait le partager avec l'ensemble des partenaires normalisateurs externes; de son côté, le CNC, se trouve dans l'obligation de prendre l'initiative de capter ces nouvelles connaissances partagées entre l'IASB et d'autres parties intéressées des normes IAS/IFRS.

Le CNC et l'IASB, peuvent constituer une « communauté de pratiques » qui se définit comme «un groupe dont les membres peuvent partager leur savoir et apprendre les uns des autres sur tous les aspects de leur pratique»²⁰.

5. Les avantages de l'approche Knowledge Management

Une panoplie des avantages sont souvent évoqués par les théoriciens et praticiens de l'approche KM et qui convergent vers l'importance de tisser, d'enrichir et de partager des connaissances individuelles d'une organisation. Il découle de cette orientation générale plusieurs autres avantages, les plus marquants sont:

- L'adoption d'une approche KM crée un climat favorable à l'émergence d'une communauté professionnelle. Celle-ci favorise l'interaction, la coopération et la collaboration dans un espace d'apprentissage par excellence, efficace pour l'échange et le transfert des connaissances individuelles créatrices du collectives;
- L'accumulation de ces expériences et connaissances collectives, crée un processus de développement, de maintien et de préservation, de la mémoire de l'organisation, indépendamment de la mobilité ou du départ des membres ayant participé initialement à sa création;
- L'existence déjà de cette communauté de métiers «Community Of Practices -CoP-»²¹ déclenche systématiquement et en alternatif un processus de développement orienté vers la recherche des solutions à des problèmes spécifiques de terrain, ainsi qu'une orientation (veille stratégique) impliquant à l'organisation sa capacité d'identification et de captation-analyse des informations.

La roue de Deming combine cet ensemble d'avantages et autres, dans un processus d'amélioration continue via le cycle PDCA (Plan-Do-Check & Act). L'objectif est de tirer l'organisation vers l'excellence, comme l'indique le célèbre schéma de la roue de Deming²².

Cette connaissance collective forgée au fil du temps, par le cycle PDCA, ne peut l'être ainsi que dans un cadre organisé de gestion de la somme des connaissances individuelles.

Pour atteindre ce niveau de performance basé sur le KM, l'organisation, via sa haute direction, devrait formaliser son savoir-faire, ses expériences et ses procédures normalisées, veille à leur respect sur terrain et procède périodiquement à leur évaluation.

6. Mode d'emploi du KM pour le SCF

¹⁹ MBENGUE A., « Management des savoirs », Revue Française de Gestion, N° 30 2004, p13.-31.

²⁰ WENGER E., «Communities of practice: Learning, Meaning and Identity», Cambridge University Press, ISBN 0-52-166363-6 année 2000

²¹ ROULLEAUX-DUGAGE M., *Le knowledge management nouvelle génération*, Editions d'Organisation, Groupe Eyrolles, paris, 2008, p96.

²² JEAN-YVES BÜCK, *Le management des connaissances et des compétences en pratique*, Éditions d'Organisation, Paris, 2003, p168

Vers une approche Knowledge management du SCF (pp :16-29)

Il ressort des lectures dédiées à l'approche KM, que les praticiens ont révélé que celle-ci est conditionnée, pour sa mise en place, de la réunion de l'ensemble des conditions suivantes²³:

Le KM commence déjà par l'engagement de la hiérarchie et par l'adhésion du personnel constituant le savoir faire et la connaissance collective de l'organisation. Ce patrimoine se crée et s'accumule par les efforts de coopération et à l'aide d'outils de travail collaboratif;

Le KM suppose l'appui d'outils informatiques tels que: la gestion électronique des documents, le groupware et portail intranet, les weblogs ou blogs, le e-learning, ...etc. Ces solutions participent grandement à l'élaboration d'une meilleure gestion des connaissances;

Quant à la question de comment mettre en place cette approche KM, tant d'interrogations peuvent être soulevées. Il ne s'agit pas uniquement de tracer un mode opératoire approuvé par les praticiens et validé par la haute direction, mais aussi d'analyser le mode organisationnel de cet environnement ouvert, ses ressources humaines, matérielles, informationnelles et organisationnelles.

Dans ce sens on peut s'appuyer, sur l'expérience des praticiens considérant le KM, comme manière de pratiquer une veille qui s'articule autour de 5 piliers:

- Définir le sujet et son environnement géographique, culturel, métier, collectif et individuel, afin d'arrêter une problématique de recherche;
- Trouver les ressources d'alimentation en information utile et de qualité, puis à la manière de repérer ces sources dans les espaces numériques, et même hors écrans, où elles apparaissent;
- Collecter et surveiller l'information et être informé à temps des nouveautés;
- Analyser et évaluer l'information trouvée, sa qualité, son haut degré informatif, et sa pertinence;
- Enfin, la production de connaissances en vue de répondre à un besoin critique d'une structure au moment opportun et lieu requis;

La logique d'une veille est toujours orientée vers l'opérationnel. Elle doit toujours répondre à un besoin exprimé, et doit conduire à proposer une solution. Dans ce processus, la recherche de l'information normative financière et comptable, n'est pas une fin en soi, elle ne peut devenir une connaissance qu'une fois intégrée au système collectif via le processus d'apprentissage soutenu d'une approche systémique.

Il s'agit donc d'un véritable changement dans la réflexion et de pensée pour agir devant les phénomènes de connaissances partagées avec autrui. Si l'on se positionne à la place du CNC, ce dernier doit concevoir, installer et veille à ce que cette révolution dans la manière d'agir, soit instaurée. «Trop souvent, les entreprises mettent en place des solutions technologiques innovantes et sophistiquées pour gérer les connaissances de l'entreprise en laissant de côté les éléments culturels et psychologiques complexes qui influent sur le comportement des individus vis-à-vis de l'échange et du partage, et découvrent ensuite que la culture et les comportements sont difficiles à faire évoluer. Dans l'ensemble, ces structures n'ont constaté que peu d'amélioration dans leur capacité à gérer la connaissance.»²⁴

7. De l'applicabilité du KM pour le SCF

Nous venons d'avancer plus haut les multitudes avantages qu'une organisation peut tirer de l'adoption d'une approche KM. Ces avantages, d'une grande efficience, peuvent résoudre la problématique de déconnection du CNC avec l'IASB. La finalité de cette approche c'est la recherche de l'excellence qui

²³ GLORIEUX N., & MEUNIER E., « Knowledge Management : En quoi le Knowledge Management s'inscrit-il dans une stratégie d'entreprise? », Université de Lille3 UFR IDIST, 2007-2008

²⁴ www.cigref.fr-- Op.Cit, page 32

commence déjà par la comparaison de nos pratiques et nos connaissances à celles meilleures à l'international, il s'agit des normes IAS/IFRS. C'est seulement avec un travail collaboratif dans la gestion des savoirs et des expériences qu'on puisse tisser notre connaissance collective, elle-même appelée à être comparée avec les connaissances collectives d'autrui.

Dans cet ordre d'idée, le CNC recèle des savoirs, dont une partie est conservée dans des documents de toutes formes. La communauté pratique représentée par les professionnels et les experts du métier sont les dépositaires des savoirs et des connaissances, cumulées pour constituer « l'expérience ». L'approche KM semble être la mieux adaptée à ce phénomène.

Le CNC doit respecter intelligemment les mêmes étapes. Ce positionnement permet, de décrire le processus de gestion des connaissances, leur enchaînements successifs ainsi que le rôle de chacun dans ce processus global, afin d'intégrer, en permanent, les changements introduits dans le référentiel IAS/IFRS, puis les adapter.

Il ressort de ce processus deux éléments fondamentaux, à savoir: se comparer avec autrui en échangeant des connaissances, et s'ouvrir sur son environnement pour forger l'expérience de l'organisation. Cette démarche nous permet de mesurer notre état de progrès dans le processus d'amélioration continue de notre référentiel SCF. Pour que cette qualité soit maintenue, les connaissances doivent rester d'actualité: ceci implique l'existence d'une structure de veille chargée de capturer les connaissances nouvelles, les identifier et mettre à jour les connaissances stockées.

Il ne s'agit pas, dans ce travail, de décrire un mode opératoire intégral à la démarche KM, mais surtout de conclure l'importance du KM d'économiser des énergies pour mieux servir et protéger ce patrimoine public qu'est l'information comptable et financière.

Le CNC se présente ici devant plusieurs scénarios pour gérer les changements issus des IAS/IFRS pour les intégrer dans le SCF. Il doit se positionner par rapport à son mode de fonctionnement avec l'IASB, pour prendre place parmi les normalisateurs nationaux, essentiellement des pays G20 les plus influant de l'IASB. Ce dernier se déclare favorable, dans sa revue stratégique, dont il « a insisté pour qu'une liaison renforcée avec les normalisateurs nationaux permette d'identifier les problèmes en temps opportun »²⁵, ce qui représente un climat d'échange favorable pour le CNC.

Toujours dans ce mode opératoire, une matrice proposée par Autissier et Moutot²⁶, selon laquelle, l'organisation doit se positionner, avant de passer à l'action, sur l'une des quatre typologies de changement opposant rythme et intentionnalité : Changement prescrit, Changement construit, Changement de crise et Changement adaptatif

Pour le cas du CNC, une projection de cette matrice nous conduit, selon les arguments évoqués ci-dessus, vers le choix d'un changement construit qui combine entre le rythme progressif et l'intention volontaire. Le CNC, une fois qu'il fasse un diagnostic sur l'ampleur et les incidences de déconnection avec les IAS/IFRS, doit se préparer à ce changement par son propre gré et avec un rythme progressif.

²⁵ Gilbert GÉLARD, L'IASB propose un forum des normalisateurs, Revue Française de Comptabilité N°460 Décembre 2012 page 6

²⁶ AUTISSIER, D, MOUTOT, J-M. « Méthode de conduite du changement », Editions. Dunod., Paris, 2003, p 92

Vers une approche Knowledge management du SCF (pp :16-29)

L'alignement du CNC à l'IASB dans tout ce qui est événement nouveau ne peut être atteint qu'à travers plusieurs étapes sous forme de chantiers ou d'ateliers passant d'un niveau micro: systèmes organisationnels, informationnels, gestion de ressources humaines et autres, à un niveau macro qui combine l'ensemble de ces sous systèmes pour atteindre l'objectif initialement arrêté.

Suite à ce positionnement en changement construit, la mise en œuvre du KM, implique, en second lieu, la définition d'une architecture de type gestion des connaissances. Ladite architecture englobe des chantiers touchant l'ensemble des dispositifs micro et macro sus-cités. Ceci n'exclut aucunement que la communauté des professionnels pourra inclure, en dehors du CNC, d'autres parties impliquées, par les sujets de la normalisation comptable: les banques, les assurances, l'administration fiscale, la bourse, ...etc; pour partager et convenir conjointement sur les meilleures pratiques du métier.

Conclusion :

Nous nous sommes penchés à défendre l'idée que l'état de performance de notre SCF, se mesure, en fonction de sa présence dans les débats internationaux. Quand il n'y aura pas d'initiative de notre part de tenir un discours ouverts sur les échanges des connaissances et des savoirs avec autrui, on se retrouve dans un déphasage dans les domaines de vie d'une société moderne: Enseignement, Recherche, professionnalisme, partenariat,... et dans tout ce qui a trait avec ce patrimoine public qu'est l'information financière et comptable: Comment la recevoir, la produire, la publier et surtout comment l'échanger pour la faire évoluer?

D'autres indicateurs sont à évaluer: diversité des savoirs, la taille et le degré d'intégration des professionnels dans les milieux socio-économiques en interne comme en externe; interactions entre professionnels et acteurs économiques; position de la profession de normalisation comptable dans la chaîne de développement économique et social... autant d'indicateurs sont donc nécessaires pour mesurer le développement et la qualité de notre SCF.

La philosophie des normalisateurs internationaux est finement reliée aux conditions culturelles et socio économiques de leurs propres milieux. Des modifications de ces conditions en faveur des pays moins développés, sont loin d'être envisagées. Trois types de réactions sont alors possibles pour se positionner par rapport à ce référentiel, qualifié de développé, des IAS/IFRS:

- Une migration, sans conditions, de notre référentiel vers celui des IAS/IFRS pour rejoindre l'actualité des normes en interaction avec le monde des affaires lui-même mouvant et évolutif;
- S'enfermer contre toute sorte d'ouverture vers l'extérieur en matière de normes IAS/IFRS;
- Une adaptation réfléchie de notre référentiel par rapport aux évolutions successives des IAS/IFRS;

Il est clair que les deux premiers scénarios représentent des cas d'extrémité dans lesquels le coût est trop élevé pour toute la société.

Il s'avère qu'on est devant un choix idéal qu'est celui du troisième scénario. Ceci dit, chaque référentiel de normes comptables entretient des relations complexes avec les autres référentiels de son entourage (changement d'expérience, partenariat, assistance,...). La disparition d'un référentiel en soi n'est pas prévue dans ce scénario, mais son adaptabilité, en le confrontant avec le référentiel international, est recommandée dans ce schéma via une approche KM.

Du moment où ces savoirs s'interagissent entre eux, il vaut mieux préserver nos expériences requises en matière de normalisation comptable pour pouvoir faire notre propre montage de référentiel lorsque nous aurons compris comment ça marche. Un des plus grands défis que les normalisateurs nationaux ont à relever aujourd'hui, c'est de concilier les besoins des différents acteurs tout en s'appuyant sur les modes de développement socio-économiques de la société avec la préservation de son identité morale. Pour y parvenir,

Vers une approche Knowledge management du SCF (pp :16-29)

il convient de changer nos manière de se comporter dans nos relations avec les autres parties prenantes y compris les normalisateurs régionaux et internationaux: modifier nos comportements de consommateurs à des concepteurs, nos choix stratégiques, nos pratiques qui se voient mobiliser à l'internationale, nos politiques qui captent les meilleurs référentiels pour en construire un autre approprié.

Pour cela, le développement de nos connaissances et leur mode d'enseignement et d'apprentissage ont un rôle central à jouer dans la réduction du gap entre un monde développé et un monde à la recherche d'une émergence, soutenue d'une relance de toute la société. Aujourd'hui, même s'il reste encore beaucoup à faire, ces actions demeurent incontournables pour décrocher une place dans le monde des référentiels comptables de hautes qualités.

Bibliographie:

- AUTISSIER, D, MOUTOT, J-M. « Méthode de conduite du changement », Editions Dunod., Paris, 2003.
- BRUNEAU J.M. & PUJOS J.F. «Le management des connaissances dans l'entreprise: Ressources humaines & systèmes d'informations, Editions d'Organisation, 1992.
- BÜCK JEAN-YVES, Le management des connaissances et des compétences en pratique, Éditions d'Organisation, Paris, 2003.
- DELOITTE., « Pleins feux sur les IFRS, L'IASB et le FASB modifient leur stratégie de convergence », Bureau mondial des IFRS, 2010, p3.
- DELOITTE., « Secteur des produits industriels: Une vision claire des IFRS perspectives sectorielles sur IFRS 15 », juillet 2014, p1.
- DEMARIA S., HEEM G., « L'évolution du lien entre les normes comptables et prudentielles : une analyse du point de vue parties prenantes du secteur bancaire », Laboratoire GREDEG UMR CNRS 7321, 2014, p11.
- GÉLARD G., « L'IASB propose un forum des normalisateurs, Revue Française de Comptabilité N°460 Décembre 2012, p6.
- GLORIEUX N., & MEUNIER E., « Knowledge Management: En quoi le Knowledge Management s'inscrit-il dans une stratégie d'entreprise? », Université deLille3 UFR IDIST, 2007-2008
- GORIA S., « Knowledge Management & Intelligence Economique : Deux notions aux passés proches et aux futurs complémentaires », Université du Sud Toulon Var, Journal en ligne ISDM, N°27, 2006.
- IFRS & CPA CANADA., « Exposé-sondage, Initiatives concernant les informations à fournir » (Projet de modification d'IAS 7), Janvier 2015
- JOCHEMCZAK F., «Knowledge management et partage des connaissances», Institut International de Commerce &Distribution & Université de Lille 2, septembre 2005, p34.
- KPMG., «Application des normes IFRS par les sociétés foncières cotées Françaises et Européennes Principales options retenues et incidences sur la présentation des comptes» 4ème édition – décembre, 2010, p18.
- MARION C., « IRFS ET CRC 99-02, où est la liste des différences? pourquoi cette liste n'existe pas? », Revue Française de Comptabilité, N° 380, septembre, 2005, p31.
- MBENGUE A., « Management des savoirs », Revue Française de Gestion, N° 30 2004, p13.-31.
- MINISTERE DES FINANCES, DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE CNC., Manuel de comptabilité financière , édition ENAG, Alger, 2014.
- RENE-CHARLES TISSEYRE., Knowledge Management : Théorie et pratique de la gestion des connaissances, HERMES sciences publications, 1999.
- ROULLEAUX-DUGAGE M., Le knowledge management nouvelle génération, Editions d'Organisation, Groupe Eyrolles, paris, 2008.
- STEPHEN SPECTOR, « Norme comptable internationale 39 (IAS 39), Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation », revue le Reper CGA Canada 2010, p 2.
- WENGER E., «Communities of practice: Learning, Meaning and Identity», Cambridge University Press, ISBN 0-52-166363-6 année 2000.

Vers une approche Knowledge management du SCF (pp :16-29)

www.cigref.fr, Gérer les connaissances Défis, enjeux et conduite de projet, OCTOBRE 2000, P.22-28.
www.focusifrs.com/ameliorations_annuelles_2006_2008_des_ifrs, date de consultation 25/12/2014.